

## LE MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous,

Nous y sommes, la fin de l'année 2019 arrive à grands pas !

Une année très chargée en décisions, rebondissements et aménagements pour l'équipe municipale. Notre commune se transforme, comme vous l'aurez remarqué; plusieurs dossiers d'investissements ont pu enfin voir le jour en 2019, après de longs mois de démarches administratives. En voici les grandes lignes:

 Le lotissement « Champ Grassot » est en cours de réalisation, la voirie, les réseaux... Dixhuit parcelles sont en vente libre à la construction. Deux d'entre elles sont réservées par Bourgogne Franche Comté Habitat qui proposera à la vente plusieurs maisons individuelles clés en main.

La création de ce lotissement était nécessaire pour faire venir de nouvelles familles.

- La rénovation de l'ancienne Gendarmerie fait partie de cette volonté de rendre notre village accessible au plus grand nombre.
   Tous les accords de subventions nous ont été donnés en avril dernier. Nous avons donc engagé les travaux pour une rénovation totale, avec la création de sept logements tout confort. Six appartements sont déjà sollicités pour une demande d'attribution locative!
- Le permis de construire, pour la construction du gymnase, a été déposé; cette dernière débutera au deuxième semestre 2020, sous l'autorité de la Communauté de Communes du Mirebellois Fontenois, pour une livraison à la rentrée de septembre 2021. Ce projet est nécessaire pour nos enfants des écoles et du collège mais aussi, pour que le sport se développe sur notre territoire.
- Le quartier de la rue des Murots et de la rue de la Maladière va évoluer, pour permettre la construction du gymnase. La rue des Murots sera déviée en son extrémité; une nouvelle rue va être créée en face des logements ORVITIS, le long du « Casino », pour regagner la rue de la Maladière. Ce nouvel accès permettra d'améliorer la circulation des riverains.

Les jeux d'enfants seront déplacés puis, réinstallés près des logements ORVITIS. Le City et le terrain de pétanque vont être réimplantés à côté de la station de lavage.

Le projet « Intermarché » devrait enfin, après « de nombreux rebondissements », voir le jour.

La société les Mousquetaires, propriétaire du terrain, a recruté l'adhérent qui sera le futur responsable du magasin. Je dois faire sa connaissance en début d'année. Encore un peu de patience, la construction sortira de terre au printemps 2020.

 Le projet de reconstruction du foyer Saint-Élisabeth, mené par la société ORVITIS, est lancé. Des études de construction sont en cours dans plusieurs cabinets d'architectes. Le permis de construire devrait être déposé courant 2020.

Fontaine-Française a pris son avenir en main. Fontenoises et Fontenois, vous nous accompagnez et vous nous faites confiance pour rendre notre beau village attractif.

Nous sommes à quelques mois de la fin du mandat que vous m'avez confié en 2014. La réussite de notre avenir ne relève pas seulement du Maire, elle dépend également de son équipe d'élus qui travaille pour l'intérêt général. Je les remercie et je salue leur engagement, leur disponibilité, leurs propositions qui nous permettent de vivre et de partager une commune vivante, dynamique et modeme.

Pour toutes ces raisons et comme le dit l'expression « on ne change pas une équipe qui gagne », je serai candidat, nous serons candidats à notre propre succession aux élections municipales des 15 et 20 mars 2020.

Si vous nous renouvelez votre confiance pour un prochain mandat, nous honorerons nos engagements : ceux de rester impliqués, ambitieux, afin que notre belle commune puisse se développer et exister en Côte d'Or au sein de l'Intercommunalité du Mirebellois Fontenois.

Le bien vivre ensemble à Fontaine-Française reste l'élément moteur de toutes nos actions.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles et heureuses fêtes de fin d'année, que 2020 soit riche de bonheur, de santé pour vous et vos proches.

Merci pour votre confiance, en restant à votre écoute,

Nicolas Urbano

### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Extraits des délibérations du Conseil Municipal en 2019

Les comptes rendus détaillés des décisions prises en Conseil Municipal sont affichés sur les panneaux de la commune.

Les dépenses relatives aux travaux, aménagements, équipements, acquisitions ou ventes immobilières font l'objet d'une prévision dans la section d'investissement du budget primitif (cf. Bulletin n°22). Les travaux supplémentaires ou complémentaires réalisés en cours d'année sont également intégrés au budget prévisionnel par décision modificative prise par délibération du Conseil Municipal.

L'inscription de ces dépenses en section d'investissement permet à la commune de percevoir du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) une dotation, à taux forfaitaire, destinée à compenser la charge de TVA que nous supportons mais que nous ne pouvons pas récupérer par voie fiscale.

#### 1) Travaux de voirie « Lotissement du Migneroy »

Après avoir pris connaissance des différents devis :

- EIFFAGE	 39.304 € HT
- COLAS	 28.690 € HT
- BONGARZONF	28195 € HT

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise BONGARZONE et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Comme convenu à la signature du rachat des parcelles restantes, le mandataire liquidateur prendra en charge 50 % des travaux de voirie soit une charge de 14.095 euros HT pour la commune.

### 2) Entreprises retenues suite à l'appel d'offres pour la réhabilitation de l'ancien bureau de poste en vue du transfert des bureaux de la Trésorerie

Après examen des offres par la commission « Ouverture des plis » les entreprises suivantes sont retenues :

<ul> <li>Lot 1 : Démolition-maçonnerie</li> </ul>	DELORME Construction	5.870 € HT		
• Lot 2 : Placo-isolation-doublage	PRESTIBAT	6.256 € HT		
• Lot 3 : Menuiserie	Ent. Jean RAVIER	14.260 € HT		
• Lot 4: Plomberie-sanitaire	Ent. J-Luc RECORBET	4.159 € HT		
Lot 5: Electricité	SOMELEC	7.047 € HT		
Lot 6: Carrelage-faïence	Eurl DENIS	4.802 € HT		
• Lot 7 : Peinture	Jacky MARCEL	2.700 € HT		
Soit un montant total de				

L'aide de l'État sera sollicitée dans le cadre de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ainsi que celle du Conseil Départemental.

#### 3) Extension de l'atelier municipal – Demande de subventions

Après avoir pris connaissance de l'estimation du montant des travaux, effectuée par le cabinet BETP, soit 163.000 euros HT, le Conseil Municipal adopte le principe de l'opération d'extension de l'atelier municipal et sollicite l'aide de l'État au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 65.200 euros, l'aide du Conseil Départemental à hauteur de 21.350 euros.

#### 4) Travaux place Henri IV

Pour améliorer la circulation et délimiter l'implantation du marché sur la Place Henri IV, il est décidé de faire installer des potelets par l'entreprise Cyril COGHETTO, pour un montant de 5.468 euros HT, ainsi que des grilles autour de la fontaine et des arbres par l'entreprise ZONCA, pour un montant de 7.615 euros HT.

#### 5) Remplacement du matériel de cuisine à la salle polyvalente

Acceptation du devis établi par l'entreprise EQUIP'LABO pour le remplacement du matériel de cuisine (four + éléments de cuisson) à la salle polyvalente pour un montant de 11.576,00 € H.T.

#### 6) Location du local 45 rue de la Maladière

Décision est prise de louer à Mr GUENIN Maël (ostéopathe) le local professionnel situé au 45 rue de la Maladière pour exercer ses fonctions d'ostéopathe.

Le loyer est fixé à la somme de 400 euros par mois.

Le bail sera consenti pour une durée de trois ans à compter du 15 avril 2019.

#### 7) Acquisition des parcelles de terrain cadastré ZN 70 et 285 appartenant à la succession FERRY

Acquisition validée des 2 parcelles, d'une surface globale de 7.528 m², pour un montant total de 21.056 euros, hors frais de notaire.

#### 8) Travaux sylvicoles

Validation du devis d'un montant de 9.404,40 euros HT proposé par l'Office National des Forêts (O.N.F) pour la réalisation des travaux à effectuer en forêt communale.

#### 9) Cession de terrain à la Communauté de Communes du Mirebellois et Fontenois

Dans la cadre du projet de gymnase sur le territoire de la commune, il est décidé de céder à la Communauté de Communes du Mirebellois et Fontenois des parcelles de terrain d'une surface globale de 4.088 m², pour l'euro symbolique.

#### 10) Entreprises retenues pour l'aménagement du lotissement « Champ Grassot »

Après examen des offres par la commission « Ouverture des plis » sont retenues :

- Lot 1 (Voirie, réseaux divers, maçonnerie) l'entreprise SAS BONGARZONE, pour un montant HT de 319.433,94 euros.
- -Lot 2 (espaces verts, clôture) l'entreprise ID VERDE pour un montant HT de 15.999,40 euros.

#### 11) Projet de création d'une nouvelle aire de jeux.

Pour la réalisation de ce projet, l'achat d'un terrain cadastré AB 208, d'une surface de 598 m², au prix de 18 euros HT le m², est validé.

Par ailleurs, sur la base d'un estimatif de travaux d'un montant de 65.335 euros HT, l'aide de l'État au titre de la DETR (25%), du Département (30%) et de la Région (25%) est sollicitée.

#### 12) Acquisition du 25 rue de la Maladière

Après différents échanges avec la famille GUENON en vue de l'achat de la maison d'habitation, grange, hangar et écurie, le tout cadastré AB 120-121-122, la commune accepte de se porter acquéreur au prix de 105.000 euros, hors frais de notaire.

#### 13) Création d'une voirie entre la rue des Murots et la rue de la Maladière

Suite à l'acquisition du 25 rue de la Maladière (ci-dessus) la création d'une voirie est envisagée. Il est décidé de lancer un avis d'appel public à la concurrence pour des travaux de démolition et de voirie.

L'aide du Département sera sollicitée dans le cadre de « Appel à projets Voirie » et au reversement du produit des amendes de police.

#### 14) Réhabilitation du réservoir du château d'eau

Pour la mission de maîtrise d'œuvre, le Conseil Municipal retient l'offre du la SELARL Mornand-Janin-Schenirer-Pierre d'un montant de 14.250 euros HT.

Un avis d'appel public à la concurrence est lancé pour retenir les entreprises susceptibles de réaliser les travaux.

#### 15) Vente parcelle du lotissement « Champ Grassot »

Vente de la parcelle n° 10 à la société BFC Promotion Habitat pour un montant de 50.000 euros TTC. Frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

#### 16) Pré-étude pour la construction d'un établissement à vocation médicale

La proposition du cabinet Architude d'un montant de 3.500 euros HT est retenue pour effectuer la pré-étude.

#### 17) Financement de nos investissements : Réhabilitation gendarmerie – Lotissement Champ Grassot

Pour financer ces deux importantes opérations immobilières et après consultation de plusieurs établissements bancaires, la commune a retenu les offres suivantes :

#### Gendarmerie

Crédit Mutuel : Ouverture de crédit d'un montant de 700.000 euros d'une durée maximale de 2 ans au taux de 0,35% dans l'attente du versement des subventions. Remboursement anticipé à tout moment sans préavis ni pénalité. Banque Postale : Prêt d'un montant de 500.000 euros d'une durée de 15 ans au taux de 0,79%.

#### Lotissement « Champ Grassot »

Crédit Mutuel : Ouverture de crédit d'un montant de 600.000 euros d'une durée maximale de 3 ans, éventuellement renouvelable au taux de 0,40 % dans l'attente de la vente des parcelles. Remboursement anticipé à tout moment, sans préavis ni pénalité.

#### 18) Vente de l'ancienne école située 49 rue de l'Église

Acceptation de l'offre de M. MONGEY Guillaume pour un prix de 65.000 euros, frais d'agence inclus, soit un montant net de 60.000 euros. Frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

#### 19) Création d'un emploi à temps complet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de la création d'un emploi dans la filière technique. Le recrutement s'effectuera par voie de contrat à durée déterminée d'une durée de 3 ans renouvelable sans pouvoir excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

#### 20) Remboursement anticipé du prêt ayant servi à financer la maison médicale

Après le rachat par les infirmières du local qu'elles louaient dans la maison médicale, il est décidé d'utiliser le produit de la vente pour rembourser, par anticipation, le solde de l'emprunt contracté pour la construction, soit un montant de 126.800 euros, pénalités incluses.

#### 21) Souscription d'une assurance Dommage-ouvrage – Chantier Gendarmerie

Après réception des propositions de la SMABTP (cotisation prévisionnelle 10.618,95 euros HT) et GROUPAMA (7.824,70 euros HT) l'offre de GROUPAMA est retenue.

#### 22) Décoration de Noël

Acquisition de décorations lumineuses supplémentaires pour un montant de 5.046 euros HT auprès de la société DECOLUM.

#### 23) Entreprises retenues suite à l'appel d'offres pour l'extension de l'atelier municipal

•	Lot 1 : Voirie-Réseaux divers :	SAS BONGARZONE, pour un montant HT de25.963,60 €
•	Lot 2 : Maçonnerie :	DELORME, pour un montant HT de
•	Lot 3 : Clôture-Portail :	SAS FCE, pour un montant HT de 7.811,00 $\in$
•	Lot 4 : Couverture-Charpente-Bardage :	WALTEFAUGLE, pour un montant HT de
•	Lot 5 : Menuiseries extérieures :	HERVÉ PETIT, pour un montant HT de3.495,00 €
•	Lot 6 : Électricité-Isolation-Chauffage :	SARL SONELEC, pour un montant HT de7.607,49 €
•	Lot 7 : Carrelage :	SARL CALLES, pour un montant HT de 3.021,00 €

Fsti	mation totale HT ·	144 446 62 €
•	Lot 11 : Portes sectionnelles :	AB FERMETURE, pour un montant H.T. de7:130,00 €
•	Lot 10 : Charpente-Plancher-Rambarde :	VINGEANNE COUVERTURE, pour un montant HT de 6.741 €
		PRESTIBAT, pour un montant H.T. de11.961,50 €
•	Lot 9 : Placoplatre-Peinture-Isolation-Faux	x plafond-Menuiseries intérieures :
•	Lot 8 : Plomberie-Sanitaire :	RECORBET, pour un montant HT de4.105,00 €

#### 24) Subvention à l'Association Fontenoise d'Aide aux Personnes Âgées (association qui gère la MAPA)

Pour permettre le remplacement du mobilier meublant (tables, chaises, fauteuils) de la M.A.P.A. et finaliser ainsi sa rénovation, une subvention de 11.437,30 euros HT est attribuée à l'association gestionnaire.

#### 25) Indemnité de résiliation de bail

Suite à l'acquisition de la parcelle de terrain appartenant à M. DUCAROUGE (lotissement Champ Grassot) la commune accepte de verser à M. BECOURT une indemnité de 4.301 euros au titre de la résiliation de son bail.

#### 26) Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre du Cabinet Architude

Suite à l'actualisation du montant du chantier de réhabilitation de la Gendarmerie, l'avenant du Cabinet ARCHITUDE, d'un montant de 13.130 euros HT, est validé.

#### 27) Contrats d'affermage avec la SAUR pour l'exploitation du service d'eau potable et de l'assainissement

Signature des avenants de prolongation jusqu'au 31 décembre 2020.

	28) Mise en vente de parcelles dans le lotissement du Migneroy
•	Lot 5 au prix de
•	Lot 10 au prix de
•	Lot 11 au prix de

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Ce compte correspond à la clôture de l'exercice 2018 et reprend les dépenses et les recettes réellement réalisées au cours de l'année 2018.

Il est structuré en 2 sections bien distinctes qui sont :

- La section de fonctionnement.
- La section d'investissement.

La section de fonctionnement représente toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel...).

L'excédent résultant du fonctionnement constitue la capacité d'autofinancement et détermine les ressources disponibles de la commune pour le financement de ses investissements et le remboursement en capital de ses emprunts.

La section d'investissement représente toutes les opérations de dépenses et de recettes relatives aux travaux, aux aménagements, équipements, achats ou ventes de terrains, d'immeubles ....

De manière générale, les dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (Impôts, taxes, recettes du domaine, tarifications des services) par des dotations et des subventions et par le recours à l'emprunt.

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		RECETTES	
Prévues	729 769,90 €	Prévues	692 220,00 €
Réalisées	939 147,20 €	Réalisées	1 270 993,77 €
		Excédent reporté	776 192,55 €
		Cumul	1 987 186,32 €

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

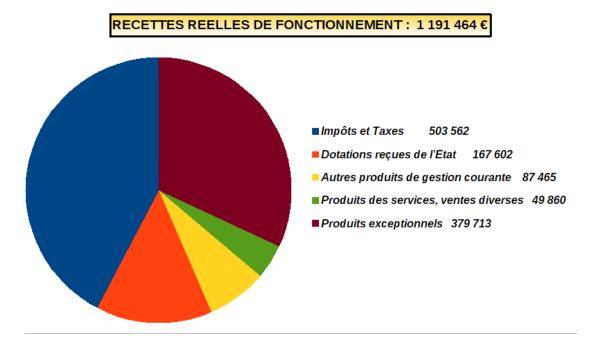
DEPENSES		RECETTES	
Prévues	1 283 513,32 €	Prévues	1 567 666,37 €
Réalisées	904 876,47 €	Réalisées	1 460 966,92 €
Solde négatif reporté	- 134 305,75 €	Reste à réaliser	5 000,00 €
Cumul	1 039 182,22 €		
Reste à réaliser	204 049,00 €		

#### Résultat de clôture de l'exercice :

Fonctionnement:	1 987 186,32	- 939 147,20	=	1 048 039,12 €
Investissement:	1 460 966,92	- 1 039 182,22	=	<u>421 784,70</u> €
Excédent:				1 469 823,82 €
Reste à réaliser :	204 049,00	- 5 000,00	=	<u>199 049,00</u> €

Résultat global : 1270 774,82 €

#### Ce résultat global représente les fonds propres de la commune à la fin de l'exercice 2018

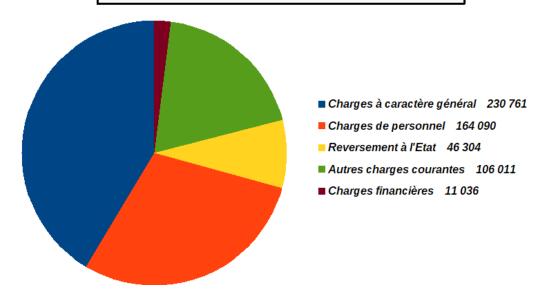


#### Recettes

Les produits exceptionnels proviennent de la vente d'un terrain au groupe Intermarché et la vente de l'ancien local du SDIS.

Les autres produits de gestion courante correspondent aux revenus de nos immeubles.

#### DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 531 201 €



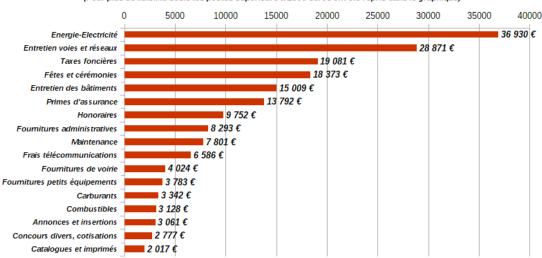
#### Dépenses

Les autres charges courantes comprennent principalement les indemnités versées aux élus, la dotation au service d'incendie et les subventions aux associations.

Reversement à l'État au titre de la réforme de la Taxe Professionnelle.

#### CHARGES A CARACTERE GENERAL

(Pour plus de lisibilité seuls les postes supérieurs à 2000 euros ont été repris dans le graphique)



#### **TAUX D'IMPOSITION APPLIQUES PAR LA COMMUNE EN 2019**

Ces taux sont inchangés par rapport à ceux appliqués en 2018 (depuis 2011) :

Taxe d'habitation	9,84 %
Taxe foncière bâti	10,30 %
Taxe foncière non bâti	32,53 %

Même si les taux d'imposition appliqués par la commune restent inchangés, le montant de l'impôt à payer peut augmenter, cela est principalement dû à l'augmentation des bases d'imposition qui sont révisées nationalement, chaque année.

### **TRAVAUX**



Réaménagement du Trésor Public.

Enfouissement des lignes à Haute Tension.







Rénovation de l'ancienne gendarmerie.

Borne de recharge pour véhicules électriques installée sur le parking, rue de la croix Brunot.





Implantation de plots, pour sécuriser la place Henri IV, les jours de marché.







Fin des travaux de la voirie au lotissement du Migneroy.







Création de 18 parcelles au lotissement communal « Champ Grassot ».



# VOTRE INTERMARCHÉ CONTACT DE FONTAINE-FRANÇAISE

Le projet Intermarché devrait sortir de terre au printemps 2020.

Plan d'implantation du gymnase et réorganisation de la voirie, rue des Murots.





## ETAT CIVIL 2019

#### **ACTE DE NAISSANCE**

Erratum dans le bulletin 2018 :

LINOTTE Léo: 20 novembre 2018

FLAMENT Alyssa, Sarah, Sandra : 07 mars 2019 GROGNU Clovis, Joseph, André : 11 mai 2019

JOUFFROY Nour, Henriette, Meymouna: 17 juin 2019

CHEVALIER JULLIARD Milo, Eric, Marc: 15 juillet 2019

PIERRARD Mael, le 16 août 2018

CHAMBELLANT Livio, Marco: 08 décembre 2018

DESPRES Charlie, Max: 21 mars 2019

POINSOT Gabriel, André, Robert : 13 juin 2019 LE GUILLOU- GUILLEMIN Robin : 08 août 2019

#### **ACTE DE MARIAGE**

Sonia Meyer et David ROYER le 22 décembre 2018

Delphine Basiletti et Sébastien GUILLAUME le 19 octobre 2019 (photo ci-contre)



#### **ACTE DE DECES**

Liste transcrite à partir de la Table Annuelle des décès du département de la Côte-d'Or reçue par la mairie. Nous ne recevons pas tous les actes de décès, notamment si le défunt ou la défunte est décédé(e) en dehors de la commune. Nous vous prions de nous en excuser.

André RETROUVE : 12 février 2019 Marcel GUENON : février 2019

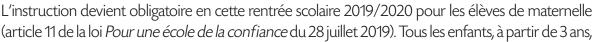
Jean-Noël MOUREAUX : 25 avril 2019 Roger CORNOT : 06 mai 2019

Yvette ROHRER née HENRY : 24 mai 2019 Marthe GUERINON née GARNIER : 25 mai 2019

### Rue des Ecoles

#### Pôle scolaire François Launoy, année 2019/2020

Le pôle scolaire accueille aujourd'hui 254 élèves répartis en 11 classes : 4 en maternelle et 7 en élémentaire. Le pôle scolaire attend l'arrivée, entre la fin novembre et le début du mois de janvier, de 4 élèves supplémentaires (2 à l'école maternelle et 2 à l'école élémentaire).







doivent donc désormais être inscrits dans une école ou une classe maternelle sauf si leurs parents ou responsables légaux déclarent qu'ils les instruisent ou les font instruire dans la famille. La loi prévoit toutefois que cette obligation puisse être assouplie pour un enfant de <u>petite section</u> si les responsables de l'enfant le demandent. Dans ce cas, l'élève peut bénéficier d'un aménagement du temps de scolarisation de l'après-midi.

#### Présentation de l'équipe éducative :

#### A l'école maternelle :

Nous accueillons deux nouvelles enseignantes Mme Petite-Malfoy et Mme Zonca.

#### Les enseignants:

**Sandrine Lucchi** : petite section, **Anne Petite-Malfoy** : moyenne section/grande section, **Éric Voizeux** : grande section, **Nathalie Leblanc** et **Chloé Zonca** (Mme Zonca assurant ma décharge de direction le jeudi et le vendredi) : petite section/moyenne section.

#### Les ATSEM:

<u>Le matin</u>: **Angéline Frébault** (remplacée en début d'année par Léa Perez), Marie-Pierre Grisouard (remplacement de Fanny Jorrot) et Catherine Gache.

L'après-midi : Karine Richard et Aurélia Schott (remplacement de Priscillia Lanciaux).

Les auxiliaires de vie scolaire accompagnant des enfants en situation de handicap : Odile Eyraud et Edwige Michaud.

#### A l'école élémentaire :

#### Les enseignants :

Sandrine Rondi : CP, Stéphanie Légère : CP-CE1, Cédric Bourlier : CE1, Mireille Voizeux : CE2, Delphine le Strat :

CM1, Aurélie Bonnot : CM1-CM2 et Carine Huguenin : CE2/CM2.

Les auxiliaires de vie scolaire : **Stéphanie Goudé** et **Jessica Collard**.

Comme tous les ans, les activités USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) seront nombreuses dans toutes les classes.

L'année dernière a vu la concrétisation d'un projet autour de « l'apologie du moche » en partenariat avec trois professeurs de l'« école des 3 arts » de Mirebeau, Estelle Geley, Frédérique Jehanno et Laurent Olivier (4 classes de GS au CE1 concernées) mais également avec le **phot'oeil club** de Fontaine-Française pour un travail autour de la photographie. Les enfants de 3 classes (CE1, CE2 et CM1) ont bénéficié des interventions de Guy Berget et Martine Blot. Des ateliers d'écriture pour les plus grands ont également été mis en place dans le cadre de ce projet. Un travail riche ayant débouché sur une très belle exposition début juillet.



Cette année, les projets qui verront le jour seront essentiellement tournés vers le **développement durable** et la sensibilisation au « bien manger » et au gaspillage.

Les élèves de cycle 3 seront sensibilisés à certaines conduites addictives.

Cette année, les élèves de CE2 passeront le « **permis piéton** » en présence des gendarmes et de représentants de la prévention MAIF. Pour les élèves de CM2, les épreuves de **piste routière** auront lieu début janvier.

Ces projets sont toujours l'occasion de mobiliser et rassembler la communauté éducative, les parents d'élèves et des intervenants.

N'oublions pas le **marché de Noël**, organisé le vendredi 6 décembre, après la classe, dans les locaux de l'école maternelle où ont eu lieu les «ateliers du Père Noël» et au collège où étaient exposés et mis en vente les bricolages des élèves de l'école élémentaire. Toujours un moment chaleureux et convivial.

Toutes ces actions permettent aux élèves de s'ouvrir sur la vie locale mais également sur le monde et sur les sujets de société qui leur permettront de comprendre qu'ils peuvent être acteurs de leur vie à venir.

La directrice, Nathalie Leblanc

#### LE COLLÈGE



Madame, Monsieur,

Cette année le collège Henry Berger compte 189 élèves et la rentrée s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Les nouveaux élèves de 6° ont trouvé leur place rapidement, et comme «cadeau» de bienvenue, ils ont pu bénéficier d'une sortie théâtre au festival Arc en Scène, entièrement financée par le collège grâce notamment à la subvention de l'intercommunalité.

L'année passée s'est terminée par d'excellentes nouvelles pour les élèves du collège, entre bonnes performances sportives et une très belle réussite collective au concours Génies de la Construction (ex-Bâtissiel) avec une

deuxième place nationale. La somme gagnée par les élèves (plus de 800 euros en chèques cadeaux) a permis l'achat de matériel pour le foyer des élèves et les clubs ainsi que des récompenses pour les futurs succès de nos élèves. D'autre part, les bons résultats du collège au DNB sont constants et encore une fois parmi les meilleurs du département.

Le faible effectif du niveau 3° ces dernières années a permis une individualisation du travail d'orientation à la sortie du collège, en lien avec les familles de chaque élève. La quasi-totalité de ces élèves obtient une orientation



FONTAINE-FRANÇAISE – Orangerie du château – État projeté (modélisation à parti des travaux des élèves)

en accord avec ses attentes. Dans cette recherche d'orientation, nous poursuivons nos actions de découverte des lycées dijonnais, tant professionnels (lycée Antoine, lycée des Marcs d'Or) que généraux et technologiques (lycée Eiffel). Ces actions sont soit collectives, soit ciblées en fonction du profil et des désirs d'orientation des élèves. Nous participons également chaque année au forum de découverte des métiers d'Is sur Tille. Enfin, en plus du stage de découverte professionnelle statutaire en classe de 3°, le collège facilite l'organisation de périodes d'observations supplémentaires pour les élèves dont le projet d'orientation est encore à définir.

Les projets sont encore nombreux cette année au collège. Citons par exemple la reconduction de l'opération Vis ma Vie de collégien, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Côte d'Or et le collège Edouard Herriot de Chenôve, ou la mise en place d'un tandem solidaire avec le Sénégal. Citons également le lancement d'un club Environnement, qui a d'ores et déjà commencé à mettre en place un tri du papier usager, un hôtel à insectes, et qui s'engagera prochainement dans un projet de plantation d'arbres avec l'association Forestiers du Monde.

Le principal, **Eric Vadot** 

### VIE COMMUNALE

#### **INFOS PRATIQUES**

#### Horaires de la Mairie

Lundi: 8h-12h et 13h-17h Mardi: 8h-12h et 13h-17h

Mercredi: 8h-17h

Jeudi: 8h-12h et 13h-17h Vendredi: 8h12h et 13h -17h30 Samedi: La mairie est fermée.



#### Horaires 2019 de la déchèterie

Lundi: 9h - 12h

Mardi: 14h-17h - 18h en été

Mercredi: fermée.

Jeudi: 14h-17h - 18h en été

Vendredi: fermée.

Samedi: 14h-17h - 18h en été

Service-Public

Le compte personnel des démarches en ligne

#### Déchèterie - ZA- route de Chazeuil

Hiver: 01/11 > 31/03 - Eté: 01/04 > 31/10

Jours fériés : fermeture du site.





#### L'Agence Postale Communale

Fermée le lundi, ouverte du mardi au samedi matin inclus de 9h à 12h.

#### Liste électorale d'une mairie Qui peut être électeur?

Il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de ses droits civils et politiques

#### Rappel:

Le Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. Si le jeune atteint 18 ans entre les 2 tours d'une élection, il ne peut voter qu'au 2e tour.

Liberté + Égalité + Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- La personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales,
- Le citoyen européen résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de sa mairie pour pouvoir voter aux élections municipales et européennes.
- La personne placée sous tutelle avant le 23 mars 2019 et privée de son droit de vote doit demander à s'inscrire sur les listes électorales.

#### Où s'inscrire?

#### Vous vivez en France

Vous pouvez vous inscrire:

- soit à la mairie de votre domicile,
- soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,
- soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public,
- soit à la mairie de la commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.



mon.

#### Quand s'inscrire?

- Il est possible de s'inscrire toute l'année.
- Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :
- Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6e vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.
- Pour les élections municipales des **15 et 22 mars 2020**, la demande d'inscription doit être faite **au plus tard le vendredi 7 février 2020**.

#### À savoir

• dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10e jour précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. Pour les élections municipales, il s'agit du jeudi 5 mars 2020.

#### Comment s'inscrire?

Il faut se rendre à la mairie avec sa carte d'identité et un justificatif de domicile ou le faire en ligne.

#### **En ligne**

Vous devez utiliser le télé service de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité

Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

### Changement d'adjoint technique

Marc Ledain, employé communal depuis 13 ans, a quitté ses fonctions fin août 2019, pour donner une autre orientation à sa carrière. Il a déménagé pour l'Alsace, sa région natale, en faisant ainsi « d'une pierre, deux coups » : se rapprocher de sa compagne et revenir à ses premières fonctions « paysagiste d'espaces verts ». Toute l'équipe municipale lui souhaite une bonne installation dans ses nouvelles fonctions.

C'est Yves Brulez, présent sur le poste d'agent technique à mi-temps, qui le remplace à temps plein, en tant qu'adjoint technique principal. Monsieur Brulez travaillait auparavant pour une société civile d'exploitation agricole, comme saisonnier. Monsieur André Beaufils le seconde.



#### Le marché Place Henri IV

Comme vous avez pu le constater, le samedi matin, depuis une quinzaine d'années déjà, la place Henri IV s'anime et change de nom, pour porter celui de « place du marché ».

La place accueille des commerçants ambulants et de plus en plus de riverains. C'est pourquoi, la municipalité a décidé de redessiner la configuration de cette dernière, afin d'assurer la sécurité des consommateurs. Les plots bleus ont été alignés, matérialisant ainsi un périmètre de sécurité pour les chalands.

Après « V'là le vrac », le vendeur d'œufs, un boucher de Belleneuve est présent depuis le samedi 16 novembre.

### **Info travaux**

Depuis quelques temps, de multiples travaux ont lieu dans la commune, en particulier au niveau des rues, des trottoirs et de la place Henri IV.

Ces travaux sont réalisés par des entreprises sous-traitantes d'ENEDIS, dans le cadre d'un grand programme d'enfouissement du réseau électrique.



Certaines tranchées ont été provisoirement et succinctement rebouchées, de manière à rétablir rapidement la circulation et l'accès aux habitations en toute sécurité.

Après un contrôle de continuité des câbles installés, une remise en état définitive sera effectuée.

La municipalité veillera à ce que ces travaux de finition soient réalisés dans les meilleurs délais, tout en s'assurant que le village retrouve son aspect initial.



#### Du côté de nos réserves d'eau

La pluie est revenue cependant, la nappe phréatique n'est pas encore remontée à son niveau optimal et nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle période de sécheresse, l'été prochain. Par conséquent, il est fortement recommandé d'éviter tout gaspillage et pertes d'eau en restant vigilant, en évitant toute consommation excessive et en réparant au plus vite toutes les fuites qui surviendraient sur votre installation d'eau courante (fuites aux raccords de tuyauteries, robinets, chasses d'eau, ...).

La commune de Fontaine Française et la SAUR vous remercient et vous félicitent pour tous les efforts déjà réalisés dans ce domaine ; elles comptent sur vous et sur votre civisme pour continuer ainsi.



### Belle initiative éco-citoyenne!

Depuis la rentrée des vacances d'automne, une boîte à livres a été installée sous le préau d'accueil de l'école primaire. Cette initiative éco-citoyenne a pris forme grâce au travail effectué en classe de CM1-CM2 depuis la rentrée de septembre : en effet, les élèves de la classe de Mme Bonnot ont travaillé sur ce projet afin d'établir du lien social, de développer des notions de partage et d'échange et d'inciter au développement durable, fil conducteur depuis quelques années déjà.

Le principe est simple : je donne un (ou plusieurs) livre(s) et en échange je peux en prendre un autre ; je peux le rendre ou le garder. Cette boîte à livres est destinée à tout le monde, petits et grands, jeunes et moins jeunes, fervents lecteurs ou débutants ...

On vous attend nombreux autour de ce projet dont les horaires d'accessibilité sont, pour le moment, cantonnés aux horaires scolaires le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 17h.

A vos dons! A vos partages!

Aurélie Bonnot

# Le patchwork et « ses sentiers fleuris »

Du 9 au 21 juillet s'est tenue une exposition de patchwork ayant pour thème les sentiers fleuris, dans les écuries du château.

A cette occasion, la présidente de l'atelier des boiseries, Katia Calvetti, avait convié Ina Georgetta Statescu, de renommée internationale, à présenter quelques œuvres parmi la centaine de créations exposées. Les techniques traditionnelles et réalisations plus contemporaines se sont mêlées dans un grand patchwork coloré pour la plus grande joie des nombreux visiteurs.



#### Marché nocturne

Depuis plusieurs années, l'association « Regard sur le Val de Vingeanne » anime, le soir du 14 août, le centre de Fontaine-Française.

Dans une atmosphère festive et musicale, le marché nocturne a rencontré un vif succès. La foule a répondu présente pour venir découvrir les nombreux exposants d'artisanat d'art et de gastronomie.

(Les bras volontaires sont toujours les bienvenus pour aider les bénévoles de l'association à l'installation des nombreux stands !).



### Représentation de Roi Lear au château de Fontaine-Française

Un grand merci à Chloé Marguerie et à la compagnie du Bondinho, ainsi qu'à monsieur le Comte.



Le vendredi 9 août, à 20h30 dans la cour du château a eu lieu une représentation en plein air d'une adaptation de la pièce de William Shakespeare : Roi Lear.

La compagnie du Bondinho et ses 10 comédiens nous ont offert 2 heures d'un spectacle digne d'une programmation de grand théâtre, avec l'originalité, le grain de folie propre à cette nouvelle adaptation. Aurélien Deque le metteur en scène et sa troupe nous parlent de leur création :

« Cette pièce de Shakespeare retrace la passation de pouvoir entre un vieux roi et ses trois filles. La pièce est montée à partir d'une traduction inédite, réalisée pour les besoins de la mise en scène qui soulève l'actualité et l'urgence des thèmes de l'intrigue. Au centre de l'œuvre s'articule une

rupture dévastatrice entre l'homme et la nature qui envenime la cohabitation de deux générations qui confrontent leurs convictions ainsi que leurs fonctionnements. Ce travail est pour nous l'occasion de renouer avec le caractère concret et universel de la langue Shakespearienne qui correspond à notre envie d'un théâtre démocratisé qui questionne, amuse et divertit. »

Il faut préciser que le spectacle était gratuit, chacun donnait ce qu'il voulait!

Les comédiens : Jonas Burgunter, Clément Cottenot, Aurélien Deque, Nicolas Gachet, Benjamin Gateau, Anne-Claire Jullien, Adèle Lerch, Chloé Marguerie, Théo Pierrat, Fanny Scherer.



### **Exposition du photoeil club**



Le photœil-club de l'association AMITIE-RENCONTRE lors de sa 9e exposition vous a proposé les thèmes suivants : l'apologie du moche, le mouvement, le corps en morceaux et minimaliste. Comme chaque année maintenant, les visiteurs n'ont pas manqué ce rendez-vous annuel, car plus de 450 personnes sont passées par l'exposition. Les classes du primaire ont pu profiter des explications des photographes et donner leur avis sur les photos de l'apologie du moche.

Les résultats des votes des visiteurs sont :

- la photo préférée numéro 1 de **Philippe Mysson** du thème mouvement,
- la seconde d'**Odile Poux** pour le thème minimaliste.





La photo qui a été gagnée par M. Eric Besaçon est « J'arrive » de Guy Berget, du thème mouvement.

### Un Fontenois raconte son 14 Juillet sur les Champs Elysées



Romain Vilboux habitant de Fontaine-Française, Sapeur-pompier professionnel et volontaire au SDIS, a intégré L'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (*ENSOSP*) à Aix en Provence, en Mai 2019, pour une durée de 1 an. Cette intégration fait suite à sa réussite au concours de lieutenant 1ère classe de sapeurs-pompiers professionnels, en juin 2018.

Chaque année, l'école participe au défilé du 14 juillet sur Paris et Marseille, après une sélection : 1/3 de la promotion part à Paris, les autres à Marseille.

Le lieutenant 1ère classe Romain Vilboux nous raconte les coulisses de son aventure parisienne.

« La préparation se déroule en deux temps : le premier temps,

3 semaines d'entraînement à Aix en Provence, durant les qui deviennent remplaçants. Cette position est très frustrante car les remplaçants suivent l'ensemble de l'entraînement sans pouvoir défiler le jour J!

Cette période d'entraînements successifs doit nous préparer à appréhender toutes les difficultés que nous pourrions rencontrer le jour J : décalage de la musique le long du parcours, rythme de pas cadencés qui s'accélère ou ralentit, obstacle



au milieu de la route...En aucun cas, cela ne doit se remarquer. Le deuxième temps se passe une semaine avant le défilé, à Paris, sur la base militaire de Satory. Le rythme est soutenu, les journées de répétitions démarrent à 7h00, parfois même dès 4h00 du matin, lorsqu'elles sont organisées sur les Champs Élysées. Une pression règne en permanence car, en cas d'erreurs répétées, nous passons directement remplaçant! Ce qui est magnifique, c'est de s'entraîner avec les troupes mythiques comme la garde républicaine ou les légionnaires...

Le jour J, tout le cheminement se passe très vite : la revue du Président de la République, la descente des Champs Élysées...

Lors du passage devant la tribune présidentielle, nous nous séparons en deux compagnies : l'une part en direction des Invalides, l'autre part vers La Madeleine. Mais, le défilé n'est pas fini pour autant.

Cette partie qui n'est pas filmée est magique : nous marchons au pas, en chantant au milieu de la population. C'est une vraie aventure humaine, où il faut mettre son investissement personnel au profit du collectif, cette expérience restera gravée à tout jamais dans ma mémoire. »





### Association pour le Jumelage Fontaine-Française / Dorn-Dürkheim

#### **VIDE GRENIER**

Traditionnellement, le jeudi de l'Ascension, l'AFFDD organise son vide-grenier rue de l'Étang. Le beau temps étant de la partie, chineurs et curieux ont pu faire des emplettes, flâner devant des stands divers et variés et terminer leur balade par l'exposition de voitures anciennes, aimablement présentée par Messieurs Pouffier et Peschard. Bien entendu, ils n'oublièrent pas la halte réconfortante à la buvette de l'AFFDD installée dans un cadre de verdure fort apprécié.



#### **ECHANGE DE JEUNES** (du 03 août 2019 au 10 août 2019)

Chaque année, des rencontres entre jeunes de 11 à 18 ans, sont organisées, alternativement par nos « deux villes jumelles ». Le but de cet échange est de renforcer les amitiés nées lors des précédentes éditions, d'en créer de nouvelles et ainsi de construire l'avenir de notre jumelage.







Cet été, 11 jeunes allemands et leurs accompagnateurs sont venus nous rendre visite. Comme à chaque échange, ils furent reçus dans la famille de leur correspondant, tout en participant à des activités



ludiques, culturelles et sportives. Un beau programme leur avait été concocté : jeux géants, ateliers créatifs et nuit des Etoiles, visite de Langres et détente au Lac de la Liez, découverte des Anis de Flavigny ou encore visite du Muséo-Parc, promenade et découverte de l'histoire de Fontaine-Française, fabrication de pâte à pizza chez le boulanger et pizza-party avec cuisson à l'ancienne dans un vieux four à pain, baignade au Lac de la Tille, shopping à Dijon, quilles et barbecue.

Cette semaine bien remplie, amicale et joyeuse fut enrichissante pour les 24 jeunes francoallemands et leurs accompagnateurs déjà impatients de se retrouver l'année prochaine.



#### Marché Nocturne

Pour la seconde année consécutive, nous avons participé, comme exposant, au Marché Nocturne du 14 Août. Chacun pouvait déguster des vins allemands de Dorn-Dürkheim, accompagnés ou non de délicieux bretzels.



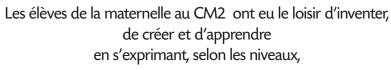
#### **PROJET 2019**

### APOLOGIE DU MOCHE ET EVEIL A LA PHOTOGRAPHIE

### **RESTITUTION 02/07/20019**

Sur le thème de

#### « L'APOLOGIE DU MOCHE »



par la création autour du « recyclage », par la photo , par l'expression écrite.





En parallèle, les enfants du périscolaire avaient pour mission de construire une statue imposante à partir de déchets et objets de récupération. Voici, en quelques images, le résultat de leurs créations.

















#### Dernière édition du concours de nouvelles

Samedi 9 novembre, s'est tenu à la mairie la 20<sup>e</sup> et dernière édition du concours de nouvelles. Parmi les 140 textes reçus, les trois lauréats sélectionnés par le jury ont fait le déplacement pour recevoir leur prix :

**Le premier prix** « **Négritude** » de Christine TOLLET, Deuxième prix : « **Palissade** » de Philippe RIVET, Troisième prix : « **Maison à vendre** » de Didier LARGE

Les textes sont consultables avec ce lien : https://www.mfcc.fr/services/sport-et-culture.htm

Les derniers mots de cette belle épopée reviendront à Georges Païta, auteur et éditeur de nouvelles :

Vingt ans après... le titre du roman d'Alexandre Dumas sonne juste et s'applique fort opportunément si l'on doit résumer en trois mots la dernière cérémonie de remise des prix du concours littéraire de Fontaine-Française.

Les concours de nouvelles sont certes nombreux en France, plus rares en revanche sont ceux qui s'inscrivent dans la durée. Le concours de Fontaine-Française est de ceux-là.

Un faisceau de raisons a conduit à la décision de clôturer cette manifestation, non sans quelque pincement au cœur. Il est toutefois apparu à tous que vingt ans représentait un âge vénérable pour semblable joute, que les organisateurs et les membres du jury avaient manifesté une belle constance et avaient bien mérité de la cause littéraire...

Le concours est né, au tournant du troisième millénaire, de la volonté du Docteur François Launoy, maire de Fontaine-Française, de créer un évènement à tonalité littéraire dans le cadre de la Fête du Livre de Fontaine-Française. Nous saisissons ici l'opportunité de saluer la mémoire du Docteur Launoy, maire dévoué à sa commune, fin lettré, humaniste et grand initiateur du concours. Adjoints et habitants emboîtèrent aussitôt le pas du premier d'entre eux. La longévité du concours leur doit beaucoup, tant fut grande leur implication pendant toutes ces années, avec une mention particulière pour Nicolas Urbano, successeur du Docteur Launoy et continuateur de l'entreprise, Nicole et André Jourdheuil, défenseurs ardents du concours.

#### Mais revenons aux origines...

Le contexte s'y prêtait. La terre de Vingeanne s'enorgueillit d'un passé historique, patrimonial, littéraire, grâce auquel tout évènement lié à la culture entre en particulière résonance auprès de la population et de ses édiles. Coïncidence ou prémonition, le texte considéré comme la première nouvelle jamais écrite en France, La châtelaine de Vergy, est née au XIIIe siècle sous la plume d'un poète natif de cette partie de la Bourgogne...

Un premier jury s'est formé, rassemblant des personnalités de la commune attachées à l'univers de l'art et de la culture : Marie Grenier, Anne Philippe, Xavier de Caumont et Patrick Berger. Afin de coordonner les opérations, le Docteur Launoy s'est adjoint la collaboration de Georges Païta, auteur et éditeur de nouvelles, établi alors dans le village voisin de Bèze. Jacques Deloge, lauréat de la première édition et de nombreux concours de nouvelles, est venu dès la deuxième année rejoindre ce cercle initial.

#### L'impulsion était donnée.

Très vite, entre ces caractères aux sensibilités contrastées, un climat, un état d'esprit s'installa, fondé le respect de l'opinion de chacun et l'adhésion à une exigence : l'attention portée à la qualité *littéraire* des textes.

Au cours des années qui suivirent, la composition du jury connaîtra quelques variations au gré des désistements et des intégrations. Mais l'exigence initiale demeurera intacte.

Parmi les personnalités qui ont participé à l'aventure, citons : Mmes Carmoi, Gasparini, Marchi ; M. Swann, M. Rameau.

Ainsi, au fil des ans, le concours de Fontaine-Française s'est imposé, dans le microcosme des concours de nouvelles-amateurs, comme un *must* qu'un nouvelliste se devait d'épingler à son palmarès. Lors d'une remise des prix, un lauréat nous confiait son bonheur d'avoir « décroché Fontaine-Française » ... après trois tentatives, louables certes, mais infructueuses...

Pour s'en convaincre, il suffit de citer les noms des lauréats, en qui les familiers des joutes littéraires reconnaîtront des « pointures » régulièrement primées dans d'autres concours : Marie Delachaux, Alain Emery, Henri Alloy, Bernard Jacquot, Patrick Ledent, Eric Fouassier...

Last but not least, notre concours s'est de surcroît forgé une réputation à travers sa cérémonie de remise des prix, dont les lauréats gardent tous un souvenir ému. Les témoignages reçus évoquent une ambiance très « bourguignonne », expression chargée de sens signifiant que, sur cette terre bénie, les nourritures spirituelles et terrestres, loin de s'exclure, s'harmonisent au contraire parfaitement pour déboucher, si l'on peut dire, sur des moments de grande fraternité.

Que reste-t-il de [ces] vingt ans? pourrait-on dire en parodiant cette fois Charles Trenet...

Une belle aventure humaine, assurément, riche de ces moments d'intelligence et d'échange qui sont le sel de la vie.

La découverte de plumes incontestablement talentueuses, dont les textes ont souvent fait l'objet de recueils publiés et de parutions en revues.

Seul le temps, dit-on, confère aux choses leur valeur.

Que le concours de nouvelles de Fontaine-Française ait pu, autour de l'art d'écrire, fédérer autant d'acteurs et se perpétuer ainsi sur deux décennies et reste dans la mémoire de la commune comme une grande et vraie réussite.

### DU CÔTÉ DE L'ETANG

#### L'Oiseau Arc-en-Ciel

Après la présentation du Martin Pêcheur, je voudrais vous faire découvrir un autre oiseau : l'exotique Guêpier d'Europe, le Chasseur d'Afrique des Méridionaux.





Depuis 2010, celui-ci peut se rencontrer en Côte d'Or et, une dizaine de couples niche maintenant régulièrement sur les berges de la Saône, pas très loin de Fontaine Française, à Pontailler sur Saône. Depuis peu, la vallée de la Brenne, dans l'Auxois, commence à être colonisée et on peut aussi le rencontrer sur les berges du Doubs.

Ceci dit, il reste assez rare car on ne compte que quelques dizaines de milliers de couples en France. Son habitat privilégié reste la Camargue et le Sud de la France.



C'est certainement l'oiseau le plus coloré de France : plumage splendide, dessous vert ou bleu turquoise selon l'éclairage, gorge jaune et dos marron, doré aux scapulaires, queue bleu vert avec deux longs filets centraux, sans oublier le masque noir sur son œil rouge. C'est l'oiseau aux sept couleurs qui n'a rien à envier aux oiseaux exotiques.

C'est un strict insectivore, par conséquent, il n'arrive dans nos contrées que fin Avril début Mai, après un long voyage depuis l'Afrique du Sud qui lui a fait traverser le désert d'Arabie et la Méditerranée. Quel périple pour un oiseau grand comme un merle!

Une fois arrivés à destination, ces oiseaux se rassemblent car ils aiment vivre en colonie.





Ensuite, les couples se forment ; ils creusent un terrier (généralement 1 mètre de profondeur pour 5 à 8 cm de diamètre) pour y déposer 5 à 7 œufs, dans la berge de la rivière et élèvent leur famille, comme le Martin Pêcheur.

Ce sont des chasseurs aériens et leur cri flûté permet de les reconnaître à coup sûr. Leur vol est très élégant grâce à leurs longues ailes effilées et entrecoupé de nombreux planés. Bien installés sur des fils de téléphone, sur des branches ou autres perchoirs, ils sont à l'affût et, quand ils s'envolent, c'est pour poursuivre une proie qu'ils attrapent en plein vol; puis ils retournent sur leur perchoir pour l'ingurgiter. Les captures varient selon les ressources locales en insectes volants : guêpes, abeilles, bourdons, frelons, coléoptères, diptères, papillons, libellules etc. Souvent piqués, ils sont insensibles au venin.



En Août, les colonies sont désertées et les jeunes apprennent à chasser peu à peu mais, sont encore nourris par les parents, jusqu'au départ. Celui-ci s'amorce au milieu du mois et la plupart des Guêpiers s'envolent dans la première quinzaine de septembre pour rejoindre l'Afrique tropicale.

Voyage périlleux où presque 30 % des oiseaux disparaissent, victimes des prédateurs naturels comme le Faucon d'Éléonore mais surtout victimes de braconnage, dont celui de la chasse à la glu qui consiste à coller les oiseaux sur leur perchoir, les laissant mourir d'épuisement à force de se débattre pour s'échapper du piège qui leur a été tendu.

Philippe MYSSON

### LES ASSOCIATIONS

#### Association nationale de JARDINIERS AMATEURS



Association nationale de jardiniers amateurs ; elle est créée en 1876 ; toute son histoire est celle du partage et de l'échange entre passionnés. Elle a pour mission, la

transmission du « Savoir –faire- Jardinier », le « savoir-dire » NON à l'Artificialisation des sols, des paysages ; oui à la conservation du patrimoine végétal et de l'eau dans nos milieux de vie (biodiversité) de concert avec le thème de la FAO 2020 « Année Internationale de la santé des Végétaux et de la biodiversité l ». Promouvoir une bonne santé des végétaux.



Elle est reconnue d'utilité publique agréée par les ministères de l'éducation, de l'écologie, et de l'agriculture.

C'est une preuve de la qualité avec laquelle elle assure sa mission de transmission et de savoir faire du « Jardinage au naturel »

Adhérent(tes) ou non à cette association, vous êtes très cordialement invités à partager

Ainsi qu'à participer au « Troc plants, graines, boutures, idées...»

Le Samedi 18 Avril 2020 à partir de 14H30'

Chez Odile & Jean-Michel Legros – Hemelsdaël Au 32 Rue Henry Berger - 21610 Fontaine – Française. - Tel 03 80 75 92 95

Par la même occasion, une visite du jardin sera proposée aux participants libres de choix, moyennant 3€ au bénéfice de l'association « Jardins et santé »



#### La G3V organise le 04 avril 2020, à 20h un grand loto.

Le spectacle de fin d'année qui réunit petits et grands se tiendra le 21 juin 2020 à 16h. Si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter soit par mail (asso.g3v@gmail. com), soit par téléphone au 06.67.00.56.97 ou 06.31.75.06.89

#### **JARDINS & SANTE**



Créée, en France, il y a plus de 14 ans en s'inspirant d'un concept britannique, mis en place par le National Gardens Scheme, sur le principe : Visites de jardins = Collecte de fonds reversés à des causes diverses.

Pour «Jardins & Santé», de nombreux propriétaires privés acceptent d'ouvrir leur jardin pour collecter des fonds. C'est un privilège que vous pouvez partager et qui vous donnera l'occasion de faire des découvertes jardinières qui ne sont dans aucun guide.

Rejoignez l'association Jardins et Santé qui poursuit sa mission avec la caution d'un Conseil Scientifique garant des projets qu'elle soutient. Nous avons besoin de vous, de votre temps, de votre énergie et de votre expérience. Plus nous serons nombreux à faire connaître Jardins & Santé plus nous aurons de chance de faire partager notre idée d'offrir aux personnes atteintes de handicaps cérébraux un environnement plus humain dans les établissements hospitaliers et médico-sociaux grâce au jardin et jardinage.

#### Ceci pour:

- Pour aider les équipes régionales,
- Pour en créer de nouvelles,
- Pour nous aider dans les manifestations auxquelles nous participons, etc.

#### Le Jardin «A la Croisée des Sens»

Chez Odile & Jean-Michel Legros – Tel 03 80 75 92 95 32 Rue Henry Berger - 21610 Fontaine–Française.

#### **Ouverture:**

sur rendez-vous du 01 Mai eu 30 Septembre 2020 les Samedi et dimanche 06 et 07 Juin 2020 Plus tard, d'autres dates et heures seront précisées

Don d'entrée par personne : 3 € au bénéfice de l'association

« C'est un jardin de saveurs et de savoir, où fleurissent et poussent de concert des plantes compagnes et complices ....Pas de produits phytosanitaires dans ce jardin familial mais un sens de l'observation ainsi qu'une bonne connaissance des plantes et de leurs besoins ont poussé la créatrice de ce jardin à «marier» légumes et fleurs... l'aspect est non seulement charmant mais les plantes poussent et se nourrissent de ces rapprochements...les qualités d'une fleur servant les intérêts d'une autre plante! Et avec la foi de jardinière qui l'anime, la propriétaire partagera ses astuces et sa science des associations bénéfiques pour assurer la santé du jardin et celle de ses utilisateurs! »

Pour la visite du jardin, les enfants doivent être accompagnés.

Il s'agit de lieux privés que le propriétaire ouvre exceptionnellement au public.

Merci de respecter ce lieu, pas de WC.

Merci de votre compréhension et bonne visite.

Martine Claire Pouchain - Déléguée régionale

#### Amicale des DONNEURS de SANG BENEVOLES de Fontaine-Française

L'Assemblée Générale se déroulera à Bourberain le Vendredi 24 janvier 2020.

Dates des prochaines collectes pour 2020 :

02 mai

09 juillet

28 novembre



### La Société historique et touristique de la région de Fontaine-Française



La Société a eu en 2019 une activité soutenue.

Notre objectif était de faire connaître nos derniers travaux, montrer que la recherche, la découverte de notre patrimoine local, sa mise en valeur, pouvaient être intéressantes et que ce n'était pas forcement une affaire réservée aux « vieux », comme l'écrivait en 1956 le Docteur BERGER dans son éditorial au numéro 2 de TERROIR, accessoirement aussi, de favoriser le recrutement de quelques jeunes...

#### Les foires et autres marchés

La foire de printemps à Fontaine-Française, le marché nocturne à Fontaine-Française, l'exposition de véhicules anciens à Champagne-sur-Vingeanne, l'expo « Curiosité (S) » à Beire-le-Châtel nous ont permis d'exposer dans d'excellentes conditions les dernières productions de la Société historique et touristique.

#### L'exposition

- « Eclats de temps » avec ses douze panneaux consacrés aux peintures murales et aux vitraux de la région de Fontaine-Française, créés et réalisés à partir des résultats des travaux de membres de la Société historique, présentés en partenariat avec l'association PACoB (Peintures Ambiance et Couleurs de Bourgogne), constituaient l'exposition
- « Couleur de temps, fragments d'histoire » qui s'est tenue à la mairie de Fontaine-Française du 27 juillet au 9 août 2019.

Toutes les personnes présentes ont grandement apprécié la qualité et la richesse des recherches effectuées et montrées, ainsi que le « coup de projecteur » porté sur un patrimoine trop souvent ignoré.

Le Père Lachaise, prêtre chargé des paroisses locales, s'en est fait l'écho dans le Bulletin paroissial et nous l'en remercions vivement.



#### Les publications

« Eclats de temps », le livret, accompagne l'exposition « Couleur de temps, fragments d'histoires ». Il la complète utilement et matérialise le long travail de recherche accompli pour sortir de l'ombre ces trésors qui nous sont proches et que nous regardons fréquemment sans véritablement les voir.

L'exposition sera présentée tout l'hiver au château de Rosières (à Saint-Seine-sur-Vingeanne) et il est toujours possible d'acheter le livret-catalogue de l'exposition au prix de 10 euros.

#### Prochain rendez-vous

Notre traditionnel « repas crustacés » (dansant) le dimanche 16 février 2020.

Réservation dès à présent : Ginette LAVERNE ginette.laverne@orange.fr

Un voyage en Hollande du 14 au 18 avril 2020.

Contact: Dominique BOURGUIGNON jedosyl@gmail.com